



Gazette

Ponchonnaise

Janvier 2015



Tous les habitants de Ponchon, et tous leurs amis sont invités  
à venir se dire

**BONNE ANNÉE,**

en levant le **VERRE DE L'AMITIÉ,**

le **Samedi 31 Janvier, à 18 heures, à la salle des Fêtes de Ponchon.**

**Dimanche 1<sup>er</sup> Février**, à 14 heures, à la salle des Fêtes de Ponchon,

❖ **CONCOURS DE BELOTE**, organisé par l'Amicale.

Inscriptions à partir de 13h. 8 € par joueur. Nombre de places limité à 80.

Pour tout renseignement : ☎ 03 44 03 36 22 ☎ 03 44 03 35 88

**Samedi 14 Février**, à 18 heures, à la salle des Fêtes de Ponchon,

❖ **SOIRÉE SOUPES ET CONTES**,

organisée par PONCHON NATURE, avec Catherine ROZE.

Venir avec son bol et sa cuillère. 0,50 € le bol.

**Samedi 21 Février**, à 18 heures, à la salle des Fêtes de Ponchon,

❖ **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** de l'A.H.C.P.

**Samedi 28 Février**, à la salle des Fêtes de Berthecourt,

❖ **LOTO**, organisé par le COMITÉ DES FÊTES DE PONCHON.

**Samedi 14 Mars**, à la salle des Fêtes d'Abbecourt,

❖ **REPAS DE TOUS VOS PRINTEMPS.**

**Samedi 14 Mars**, à 18 heures 30, à la salle des Fêtes de Ponchon,

❖ **CONFÉRENCE SUR LES HÉRISONS**, organisée par PONCHON NATURE,  
avec M. BEAUVAIS, Président de l'Association pour la sauvegarde des hérissons.

**Dimanches 22 et 29 Mars**, de 8 heures à 18 heures, à la salle des Fêtes de Ponchon,

❖ **ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES.**

**Dimanche 5 Avril**, à Pierrepont, de 6 heures à 19 heures,

❖ **BROCANTE DE PRINTEMPS**, organisée par l'A.P.L.P.P.

**Messe à Ponchon, le Dimanche 29 Mars, à 11 heures.**

## **ARGUS DES COMMUNES : 20 sur 20 !**

C'est la note attribuée à **Robert Joyot** par les Contribuables Associés.

L'intéressé ne s'est pas engagé à faire mieux l'année prochaine.

( On peut consulter à loisir le site des Contribuables et connaître les notes attribuées à tous les Maires de France.)

Le label **ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT**

vient d'être attribué à **Caroline Sobczak**, qui a repris

## **les FAIENCES DE PONCHON.**

Ce label avait déjà été conféré en 2009 à **Sylvie Thémereau.**

Le label **ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT**

a été créé par une loi de 2005, pour être attribué à toute entreprise qui détient un patrimoine économique, composé d'un savoir-faire rare, renommé ou ancestral, reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles, ou de haute technicité. La réintroduction de techniques garantissant le plus haut degré de qualité est une condition. L'attachement à la tradition et aux règles de l'art en est une autre. Une entreprise labellisée est apte à mener des travaux uniques, et à proposer des solutions adaptées et originales aux clients les plus exigeants.

## **ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS.**

Elles comporteront 2 originalités :

- C'est un nouveau canton composé de 72 Communes, qui va surgir, avec les Communes des Cantons de Noailles et de Chaumont en Vexin, et des Communes issues des Cantons de Méru et d'Auneuil.
- Et pour ce nouveau canton, on se présentera par quatuor :  
Un candidat titulaire homme,  
Un candidat suppléant homme,  
Un candidat titulaire femme,  
Un candidat suppléant femme.

La politique ne cessera jamais de nous surprendre. ( NDLR).

## **RAPPEL HIVERNAL :**

- Le rejet d'eau sur la voie publique est interdit de façon générale.
- Il peut être toléré lorsqu'il s'agit d'eau propre.
- Mais il devient complètement interdit en cas de gel.
- En cas de gel et de déversement d'eau impromptu, on doit prendre toutes dispositions pour évacuer la glace.
- On doit déneiger, saler, sabler, racler, et balayer les trottoirs devant sa maison,
- Et, s'il n'y a pas de trottoir, sur une largeur de un mètre à partir de la clôture.

**Merci pour les voisins !**

**Robert Joyot**

**INFOS EN DIRECT : *ponchon.fr***  
**ET VOUS SAUREZ TOUT !**

# LA COMMUNAUTE DU THELLE.

On nous demande assez souvent ce à quoi sert la Communauté.

Nous avons repris ci-après la liste de ses principales activités :

- Zones d'activités communautaires, dont les zones de Novillers, Sainte-Geneviève, Noailles, et Neuilly en Thelle,
- Système d'Information Géographique, ( cadastre, cartographie),
- Halte-garderie itinérante,
- Relais des assistantes-maternelles,
- Gymnase de Noailles et Sainte-Geneviève,
- Piscine de Chambly,
- Transport à la demande avec le Pass Thelle Bus,
- Aides en faveur du logement locatif et à la primo-accession,
- Ramassage des ordures et points propres, ( sans taxe spéciale),
- Contrôle et réhabilitation des installations d'assainissement individuels,
- Fonds de concours pour l'assainissement collectif, ( 500 000 € pour Ponchon),
- Système d'Information et d'Alerte,
- Mise en place de la fibre optique,
- Contribution aux centres de secours,
- Aides aux jeunes avec la Mission locale,
- Entretien des voiries communautaire, ( pour Ponchon, la côte du Larris la route de Ponchon à Villers, et la Rue des Petits-Prés),
- .....

La Communauté comprend 36 Communes réparties sur un territoire assez illogique :

Abbecourt,	Angy,	Balagny sur Thérain,
Belle Eglise,	Berthecourt,	Cauvigny,
Crouy en Thelle,	Chambly,	Dieudonne,
Frenoy en Thelle,	Ercuis,	Foulangues,
Heilles,	Hodenc l'Evêque,	La Chapelle Saint Pierre,
Laboissière en Thelle,	La Neuville d'Aumont	Le Coudray sur Thelle,
Le Mesnil en Thelle,	Mortefontaine en Thelle,	Morangles,
Mouchy le Châtel,	Montreuil sur Thérain,	Hondainville,
Neuilly en Thelle,	Noailles,	Novillers les Cailloux,
Puiseux le Hauberger,	Sainte-Geneviève,	Saint-Félix,
Silly-Tillard,	Thury sous Clermont,	Ully Saint Geoges,
Saint-Sulpice,	Villers Saint Sépulcre,	et,

**le fleuron de la Communauté du Thelle, et c'est naturellement PONCHON !**

La presse s'est faite l'écho du décès de **Monsieur Charles Baur**, ancien Président du Conseil Régional de Picardie. Nous retiendrons que c'est sur l'intervention de M. Baur et de M. Mancel, alors Président du Conseil Général, et avec les finances de la Région, et du Département, qu'avait été aménagé le carrefour giratoire de Blainville, dont l'Etat ne voulait pas. ( Le carrefour giratoire de Blainville aura bientôt 10 ans).

**LOTO DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DE NOAILLES CAUVIGNY,**  
**Dimanche 8 Février, à 14 heures. 06 79 63 47 69**

## **ASSAINISSEMENT**

Contre toute attente, les travaux ont commencé.

Les appels d'offres avaient été différés de plusieurs mois pour cause de fibre optique. Les ordres de services avaient été différés de plusieurs mois pour défaut d'autorisation du Département. La question du désamiantage des routes avait failli reporter tout le système aux calendes grecques. Et, cette fois, la machine est en marche ! Au cours de l'année 2015, la station de Hermes sera mise en fonctionnement, le réseau de Ponchon pourra s'y brancher. La phase I de la tranche ferme, PONCHON BOURG, et le LARRIS, pourra en principe s'y raccorder à l'automne. Le Syndicat des Sources de Silly-Tillard, qui alimente Ponchon en eau, va profiter des travaux d'assainissement pour remplacer les conduites d'eau, Rue des Croisettes, Rue de la Fontaine-Mignon, et Rue du Pont-Courtin. Puis, devraient suivre, la phase II de la tranche ferme, PIERREPONT, et la phase III de la tranche ferme, ROYE.

BLAINVILLE, FRAMICOURT, et HOUSOYE sont en tranches conditionnelles.

Les riverains seront tenus au courant autant que possible de l'avancement des travaux, et des inconvénients de circulation et de stationnement.

**Mais on ne peut éluder les aléas de chantier.**

Montant total du marché : 11 000 000 € TTC.

Liste des intervenants :

Assistance à la maîtrise d'ouvrage : ADTO,

Assistance au Développement des Territoires de l'Oise,

Maîtrise d'oeuvre : VERDI INGENIERIE SEINE,

Financeurs : Agence de l'Eau Seine Normandie, Communauté du Thelle,  
Département de l'Oise,

Banques : Crédit Agricole, Banque Européenne d'Investissement,

Entreprises de canalisations : OISE-TP, SADE, SAT,

Postes de refoulement : HYDREA,

Contrôles : SATER,

Coordination de sécurité : COORDICA,

Autres intervenants : Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Hermes, SITTEU,

Syndicat des Sources de Silly-Tillard,

Syndicat Départemental d'Electricité SE 60,

ERDF,

Cabinet Picot-Merlini, géomètres-experts,

.....  
Délégitaire de service public pour l'entretien du réseau : VEOLIA.

Dans le courant du printemps, un organisme spécialisé sera désigné, pour l'établissement des dossiers individuels, sur le plan technique, administratif, et financier. L'emplacement des boîtes de branchement a fait l'objet, dans la plupart des cas, de plans prévisionnels. Leur emplacement définitif sera fixé avec les chefs de chantiers, et les habitants eux-mêmes.

**FIBRE OPTIQUE** : De nouveaux poteaux ont surgi.

Ce sont ceux de la fibre optique, qui devrait desservir Ponchon à partir de 2016.

Ces poteaux complètent ceux d'ERDF, sur lesquels, on va accrocher la fibre optique.

( On n'a pas toujours utilisé les poteaux d'ERDF, en raison de leur vétusté, et du poids des réseaux). Si le réseau d'ERDF n'avait pu être utilisé, il aurait fallu que la fibre optique passe en souterrain, dans les mêmes tranchées que l'assainissement, et la Commune aurait dû avancer 1 000 000 €.

## Nos peines et nos joies

### DÉCÈS :

- M. Jean CHAMPAGNAC qui nous a quittés le 16 Juin.
- M. André LÉTUVÉ qui nous a quittés le 09 Août.
- Mme Conception SEDDA qui nous a quittés le 22 Septembre.
- M. Ludgero DO LUGAR qui nous a quittés le 12 Octobre.

### MARIAGES :

- ❖ Cécile CARDON et Willy SIGLER unis le 19 Juillet.
- ❖ Cécile DROUMENQ et Vincent THÉMEREAU unis le 23 Août.
- ❖ Lolita TIRANT et Jérémy TELLIER unis le 11 Octobre.

### NAISSANCES :

- ❖ Elyna ÉLOI BUIRON née le 14 Mai.
- ❖ Ilyan SAÂDANA né le 15 Mai.
- ❖ Méline LANOES née le 21 Mai.
- ❖ Railley CHATELAIN né le 25 Mai.
- ❖ Louis ROME né le 04 Juin.
- ❖ Mélina ARDILLY née le 21 Juillet.
- ❖ Samuel FOUBERT né le 26 Juillet.
- ❖ Gabriel MARCOS né le 28 Août.
- ❖ Mahé KAZMIERCZAK né le 12 Octobre.
- ❖ Zaynab PRIGENT née le 18 Octobre.
- ❖ Rose DAMERY née le 16 décembre.

### BAPTÊME CIVIL :

- ❖ Maxence DUMONT baptisé le 28 Juin.

**MAIRIE**  
**OUVERTURE AU PUBLIC**  
**LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI**  
**9 H / 12 H**  
**MARDI – JEUDI**  
**16 H 30 / 19 H 30**

**MUSÉE RAYMOND JOLY-CLARE**  
*Ouverture au Public*  
*1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois*



**15 H / 18 H**

**BIBLIOTHÈQUE**  
*Ouverture au Public*  
**MARDI / VENDREDI**



**16 H 30 / 18 H 30**

**SYMOVE :**  
**SYndicat Mixte**  
**Oise Verte Environnement.**

Pour mémoire, et pour ce qui nous concerne,  
c'est la Communauté du Thelle qui collecte les ordures,  
et c'est le SYMOVE qui les traite.



## Quels sont les **déchets dangereux** ?

Ce sont les déchets issus principalement des produits d'entretien, de bricolage, de jardinage, de décoration, de santé, composés d'éléments chimiques qui peuvent présenter **un risque significatif pour la santé et l'environnement et qui nécessitent un traitement particulier.**



## Comment **les reconnaître** ? Il s'agit :



**1** Des produits chimiques portant les symboles suivants :



Ils se présentent sous forme liquide, solide, pâteuse ou gazeuse dans des contenants divers (cartons, aérosols, pots...).



**2** Des déchets électriques et électroniques (D3E) sur lesquels on retrouve le symbole ci-contre (poubelle barrée). Ils peuvent contenir des composants toxiques et polluants et **ne doivent pas être jetés à la poubelle.**



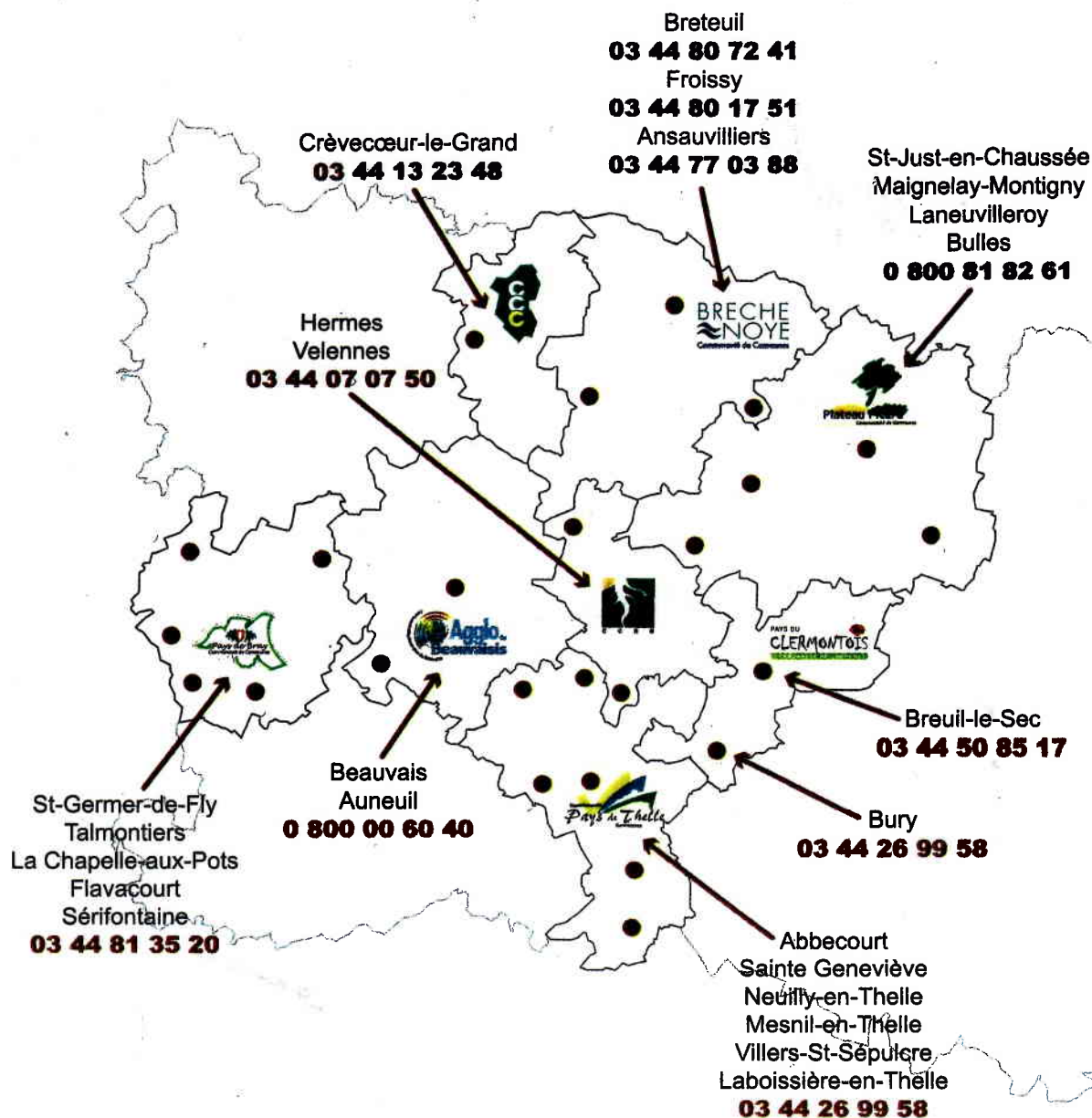
**3** Des lampes à économies d'énergie, néons et lampes fluo-compactes....



Certains déchets dangereux ne possèdent pas de symbole sur leur emballage mais ils doivent être apportés en déchèteries (exemples : enduits, filtres à huile de voiture, cartouches de gaz auto-perçantes, cartouches d'encre, produits non identifiés, emballages vides ou non...)



## 25 déchèteries accueillent vos déchets sur le territoire



Toutes les déchèteries n'accueillent pas  
tous les déchets dangereux.

Pensez à contacter votre déchèterie avant chaque visite.